

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Action de contrôle annoncée dans le secteur de la distribution Middelkerke

06/04/2010

Cette action débutera le lundi 3 mai 2010 et durera probablement une semaine. Au cours de cette action de contrôle, 19 contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle de Flandre occidentale contrôleront plus de 650 établissements du secteur de la distribution actifs dans la chaîne alimentaire : bouchers, boulangers, restaurants, magasins de nuit, détaillants en alimentation, cuisines de collectivités, marchés...

Le 29 mars, la commune de Middelkerke a organisé une séance d'information en collaboration avec l'Agence alimentaire et les associations locales et nationales des classes moyennes ainsi qu'avec les organisations professionnelles pour les bouchers, boulangers, magasins de nuit, détaillants, collectivités, marchés, etc..., concernés.

Cette réunion d'information, dont le sujet était "comment se préparer à ces contrôles, et comment se déroulent ces derniers ? ", a connu un grand succès. La collaboration entre la commune de Middelkerke, les organisations professionnelles, l'AFSCA et les différents acteurs à contrôler a été excellente.

Le but de cette "action de contrôle annoncée" est d'inciter les opérateurs à garantir la sécurité alimentaire de leurs produits afin de respecter ainsi les exigences de l'Agence alimentaire et les attentes du consommateur, qu'il y ait ou non des contrôles.

Si des infractions sont constatées, les mesures appropriées seront prises, identiques à celles prises lors de contrôles inopinés.

Les check-lists utilisées lors de ces contrôles peuvent être consultées sur le site web de l'AFSCA.

www.afsca.be -> professionnels -> check-lists - > distribution

Directement après l'action, l'Agence alimentaire donnera connaissance des premiers résultats globaux.

Pendant cette semaine de contrôle, les collaborateurs de l'AFSCA seront joignables à la maison communale :

Gemeentehuis van Middelkerke Lokaal 6

F.A.V.V.
Food Safety Center – Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02 211 82 11

Meldpunt voor de consumenten :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique
1000 Bruxelles
Tel. 02 211 82 11

Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.afsca.be>

**Spermaliestraat,1
8430 Middelkerke**

et aussi à l'adresse électronique suivante :

info.wvl@favv.be

UPC : tél : 050.30.37.10

fax : 050.30.37.12

Voir aussi : www.middelkerke.be

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65

Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93